

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 48100737-20161011-4_156_2016-DE**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2016 À 20 HEURES 30****N° 4 - 156 / 2016 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEM EVEER'HY'POLE****L'An Deux Mille Seize, le 6 Octobre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 6 octobre 2016 à 20 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jacques ROYER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Claude LECOMTE), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Patrick BÉTEILLE), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Steve JACKSON), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno CRUSEL (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir de Geneviève PEREZ), Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR (pouvoir de Blandine THUEL), Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membre suppléant présent votant : Madame Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Bruno CRUSEL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrick BÉTEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Laurence PUJOL, Christian CHAMAYOU, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Gérard POUJADE, Michel TRÉBOSC, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUJOUR), Stéphane BARDY, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 38

Votants : 45

N° 4 - 156 / 2016 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEM EVEER'HY'POLE

Pilote : développement économique - enseignement supérieur, recherche

Autres services concernés : Direction générale

Affaires générales, affaires juridiques, assurances et marchés publics

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La SEM Eveer'hy'pole a engagé un renforcement de ses capitaux propres avec l'objectif de donner un second souffle à la structure dont l'action va s'inscrire dans un projet d'ampleur nationale (route de l'hydrogène).

Des actions nouvelles ont été émises et la SEM voit l'entrée de 3 nouveaux investisseurs au capital : les sociétés Ondulia et Braley ainsi que la Ville d'Albi.

La communauté d'agglomération maintient sa présence au capital de la SEM à hauteur de 29,79% soit 140 actions. Les acteurs publics, Agglomération et Ville d'Albi, détiennent 52,98% des actions et restent majoritaires au capital de la SEM.

Conformément à l'article L 1524-1 alinéa 3 du CGCT, la communauté d'agglomération, collectivité majoritaire de la SEM, a approuvé la réduction puis l'augmentation de capital lors du conseil communautaire du 7 juillet 2016.

Selon les statuts de la SEM, le nombre de sièges d'administrateurs est proportionnel au nombre de parts sociales détenues par les actionnaires. Le nouveau conseil d'administration comprendra neuf administrateurs répartis comme suit :

- Un représentant de la société Ondulia
- Un représentant de la société Braley
- Un représentant de la société SAFRA
- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Deux représentants de la Ville d'Albi
- Trois représentants de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Les représentants doivent être âgés de moins de 70 ans et ne pas détenir plus de 5 mandats d'administrateur.

Il pourra être désigné un ou deux membres suppléants, amenés à remplacer les représentants titulaires en cas d'incapacité ou décès. En situation d'absence d'un titulaire, une procuration pourra être transmise à un autre membre du conseil.

La durée du mandat est de six ans. Le CA se réunira autant de fois que l'activité de la société l'exige, sur convocation de son président.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du bureau communautaire du 22 septembre 2016,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, par 40 voix pour, 5 abstentions
(monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Fabien LACOSTE, Élodie NADJAR),

DÉSIGNE, pour représenter la communauté d'agglomération de l'Albigeois au conseil d'administration de la SEM EVEER'HY'POLE, Robert GAUTHIER, Jean-Michel BOUAT et Blandine THUEL en qualité de titulaires, et monsieur Jean-François ROCHEDREUX en qualité de suppléant.

Pour extrait conforme,
Fait le 6 octobre 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE